

Edwy Plenel : les paroles et les actes



Monsieur Edwy Plenel,

J'ai le plaisir de publier régulièrement des articles sur le blog que vous m'avez accordé sur Médiapart.

A ma grande surprise j'ai reçu le 7 octobre 2021 le message suivant :

Bonjour,

Nous avons été conduits à dépublier votre billet "Aude Favre et Matthias Schönwald défendent Walter Hallstein" que vous avez rédigé, au motif du non respect de notre charte de participation, à laquelle vous avez adhéré en vous abonnant à Mediapart.

En particulier, je vous rappelle que notre charte, et la législation en vigueur, proscrivent tout "propos injurieux, diffamatoires, portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, ou à la réputation et aux droits d'autrui"

En vous souhaitant bonne réception.

Cordialement,

Je me suis empressé de répondre, le jour même, ceci :

Bonjour,

J'ai bien reçu votre message m'indiquant que vous censurez l'un de mes articles.

Vous invoquez, pour vous justifier, que sont pros crits : "propos injurieux, diffamatoires, portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, ou à la réputation et aux droits d'autrui".

Je souhaite que vous me précisiez quels sont, dans mon article :

- les propos injurieux,*
- les propos diffamatoires,*
- les propos portant atteinte à la vie privée,*
- les propos portant atteinte au droit à l'image,*
- les propos portant atteinte à la réputation et aux droits d'autrui.*

Croyez bien que quand vous m'aurez donné ces renseignements, je modifierai ce que j'ai écrit pour que vous le jugiez acceptable.

Je vous en remercie par avance.

Je n'ai, depuis, reçu aucune réponse.

J'ai publié deux articles qui prouvent que Walter Hallstein, connu surtout pour avoir été le premier président de la CEE et être resté sur ce poste pendant plus de neuf années, était un ancien nazi.

Le premier article s'intitule tout simplement « [Walter Hallstein était un nazi](#) » et le second, qui est celui que vous venez de censurer sans fournir d'explications s'intitule « [Aude Favre et Matthias Schönwald défendent Walter Hallstein](#) ».

Dans le premier, j'ai apporté dix preuves qui établissent factuellement que Walter Hallstein était un nazi et dans le second article, j'ai réfuté les discours tenus par Aude Favre dans une vidéo où elle prétend expliquer l'inverse et, au passage, j'ai ajouté une onzième preuve à ma démonstration. Je ne reprendrai pas ici les explications que je donne dans ces deux articles.

Il vous est arrivé de déclarer (vidéo « *Edwy Plenel face à des journalistes voulant lui apprendre son métier 1* » entre 3mn52 et 4mn06) :

« Le seul critère pour nous c'est : Est-ce que c'est vrai ? Est-ce que c'est recoupé ? Est-ce que c'est légitime de le publier ? Est-ce que c'est d'intérêt public ? Est-ce que l'opinion a le droit de savoir ça ? Je crois que vous pouvez juger sur pièce... »

Je relève aussi parmi vos déclarations :

« Médiapart s'est distingué (...) par ses informations qui ont dérangé, bousculé, qui ont révélé la part d'ombre... »

« Médiapart joue le même rôle, la même responsabilité, l'assume, celle de diffuser des informations d'intérêt public même si ces informations peuvent déranger... »

Pour ma part, je fais exactement ce que vous dites. L'article que vous venez de censurer a été publié sur Facebook, sur [AgoraVox](#), sur le [site de l'AGIMO](#). Il a été commenté bien des fois y compris sur Médiapart. Jamais les faits que j'ai avancés n'ont été contredits et mes lecteurs ont souvent apprécié d'être ainsi informés même si mes informations dérangent, bousculent, révèlent la part d'ombre qui couvre les informations des grands médias.

Je ne peux donc que répéter ce que j'ai écrit dans mon précédent message tout en publiant cette lettre sur divers médias. J'attends avec impatience que par votre réponse vous montriez que vos actes sont conformes à vos déclarations. J'attends aussi que vous m'indiquiez qui vous a demandé de procéder à cette censure. Il serait en effet bien étonnant que vous ayez agi de votre propre initiative alors que mon article était publié depuis plus de deux ans. Vous avez aussi déclaré que votre « indépendance est démontrée ». Il serait dommage que nous soyons amenés à en douter.

Vous remerciant par avance des explications que vous voudrez bien me donner, je vous renouvelle mon assurance que j'agis en permanence pour faire émerger en toute chose la vérité. J'espère que vous aurez à cœur de montrer que, de ce point de vue, nous défendons la même cause.

Bien sincèrement.

Jean Dugenêt, le 22 octobre 2021

